

# Saint-Josse se L.E.V.E. et toi?

Journal Saint-Josse-Tennodois de la **L**iberté d'**E**xpression comme **V**aleur **E**uropéenne



Date de parution

Décembre 2007

## Sommaire :

- Editorial: « l've a dream » - « je fais un rêve »
- Liberté d'expression et droit de l'Homme?
- Liberté d'expression en action.
- Coup d'œil sur l'actualité.
- Parole aux citoyens
- Le saviez-vous?
- Point de vue.

## Dans ce numéro :

- C'est quoi la liberté d'expression? 2
- Les limites de ma liberté d'expression 2
- Partager le même espace: pas facile? 3
- Si j'étais Beyonce... 3
- La mémoire qui s'effiloche... 3
- Egalité Hommes-Femmes? 4
- Est-ce que quelqu'un m'entend? 4
- Femme & libre de faire ce que je veux. 5
- Liberté d'expression sous surveillance? 5
- Mes personnages clés de la liberté d'expression 6-7
- La liberté d'expression mais pas à n'importe quel prix!!! 8

## Éditorial: « l've a dream... » : « je fais un rêve ... »

Martin Luther King disait: « *I've a dream* »: « *je fais un rêve...* ». Un rêve où chacun pourrait s'exprimer librement quelque soit sa couleur de peau, son genre (homme ou femme), son âge, son origine, son statut social, son orientation sexuelle ou encore quelque soit sa spécificité. Mais une telle société existe t'elle en Belgique, pays réputé comme « *démocratique* »? Est-ce que **chacun** a le droit de s'exprimer **librement**? Quelles sont les **limites** de notre liberté d'expression? Mythe ou réalité? Réaliste ou utopique? Quel usage de liberté d'expression? **Depuis le 19 septembre 2007**, des citoyens de Saint-Josse Ten-Noode ont décidé de se pencher sur la question. C'est avec le double objectif de travailler *l'informatique et de s'intéresser sur leur propre liberté d'expression* qu'ils vous présentent aujourd'hui le résultat de leurs recherches sous forme de journal qui se veut être la vitrine des efforts de citoyens bruxellois ayant mis en commun leurs idées et leur force pour concrétiser un projet de liberté d'expression et le partager avec d'autres concitoyens afin de continuer l'effort de réflexion, partager des expériences, remettre en question certaines pratiques: casser les préjugés, les stéréotypes, le manque d'ouverture, le sectarisme, la négation de la liberté de penser de chacun. *A travers ces quelques pages, il s'agit aussi de s'interroger sur le bon usage de notre liberté d'expression...* Enfin, nous voudrions **remercier chacun des participants** pour la richesse de leurs réflexions et observations ainsi que de la patience qu'ils ont eu pour mettre en place cette *1<sup>ère</sup> édition de leur journal, de votre journal: « St-Josse se LEVE , et toi? »...*

L'équipe de rédaction

## Qui est Martin Luther King?

Le révérend **Martin Luther King Jr** est né à Atlanta le 15 janvier 1929 et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis. C'était un militant pour les droits civiques et un activiste politique. *I have a dream* (*Je fais un rêve*) est à la fois le nom de son discours le plus célèbre et une partie importante de l'*American Civil Rights Movement*. Il est célèbre dans le monde entier. Il fut prononcé sur les marches du Lincoln Memorial pendant la *Marche vers Washington pour le travail et la liberté* à Washington DC le 28 août 1963. Le titre du discours « *I have a dream* » vient de son passage le plus connu: "Je vous le dis aujourd'hui, mes amis, bien que nous devons faire face aux difficultés d'aujourd'hui et de demain, **je fais tout de même un rêve**. C'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain." « Je fais le rêve qu'un jour, cette nation se lève et vive sous le véritable sens de son credo: "Nous tenons ces vérités comme évidentes: que **tous les hommes ont été créés égaux**." « Je fais le rêve qu'un jour, sur les collines rouges de la Géorgie, les fils des esclaves et les fils des propriétaires d'esclaves puissent s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. « Je fais le rêve qu'un jour, même l'État du Mississippi, désert étouffant d'injustice et d'oppression, soit transformé en une oasis de liberté et de justice.

« Je fais le rêve que mes quatre jeunes enfants habitent un jour une nation où ils ne seront **pas jugés sur la couleur de leur peau, mais à la mesure de leur caractère**. « Je fais le rêve qu'un jour juste là-bas en Alabama, avec ses racistes vicieux, avec son gouverneur qui a les lèvres dégoulinantes des mots « interposition » et « annulation », un jour juste là-bas en Alabama les petits garçons noirs et les petites filles noires puissent joindre leurs mains avec les petits garçons blancs et les petites filles blanches, comme frères et sœurs. « Je fais le rêve qu'un jour chaque vallée soit glorifiée, que chaque colline et chaque montagne soit aplanie, que les endroits rudes soient transformés en plaines, que les endroits tortueux soient redressés, que la gloire du Seigneur soit révélée et que tous les vivants le voient tous en-



Source: lunamia.free.fr/MLK\_fichiers/quote.html.

# Liberté d'expression & droits de l'Homme

## Liberté d'expression & droits de l'Homme

### C'est quoi la liberté d'expression?



Déclaration universelle des droits de l'Homme

Source: [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/Declaration\\_of\\_Human\\_Rights.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/Declaration_of_Human_Rights.jpg)

La liberté d'expression trouve ses origines en occident, tradition laïque, républicaine et démocratique, elle apparaît vers la fin du 18ème siècle. Avant, la liberté d'expression n'était accordée qu'aux rois, seigneurs ou personnalités religieuses.

En 1776, le 1<sup>er</sup> amendement de la constitution américaine garantit aux citoyens leur liberté d'expression : « **Congress shall make no law...abridging the freedom of speech or of the press** ». **Cet amendement ne permet pas uniquement** à chacun d'exprimer sa pensée, ses idées, ses croyances, mais donne aussi à la presse le droit d'informer et de distribuer de telles pensées sans restriction de la part des autorités.

En Europe, et plus particulièrement en France, la liberté d'expression est souvent associée à la **Révolution française**. Dès lors tout le monde, hommes et femmes, sont considérés égaux, ayant les mêmes droits fondamen-

taux. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du **26 août 1789** garantit la liberté de pensée et de croyance dans l'article 11 : « **Tout citoyen peut...parler, écrire, imprimer librement** » .

Cependant, ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que la liberté d'expression fut établie au niveau mondial. En **1948, l'O.N.U** (Organisation des Nations Unies) fut fondée et prit le rôle de *défendre la liberté et la Paix dans le monde*. Cette même année, elle vote la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans laquelle la liberté d'expression est assurée, dans l'article 19 : « **Tout individu a droit à la liberté d'expression .....sans considérations de frontières** ».

En 1949, en Europe, le conseil de l'Europe est créé pour *défendre la démocratie et les droits de l'Homme*. Un an plus tard, il vote la *convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*.

**Voilà en quelques lignes un bref historique sur la liberté d'expression comme valeur fondamentale et principe universel. Cependant, cette liberté d'expression est un combat de tous les jours et ne peut être garantie qu'à travers une lutte constante.**

Source: <http://barthes.ens.fr/scpo/Presentations99-00/Bjorstad/index.html>

*La liberté c'est le respect des droits de chacun; l'ordre c'est respecter les droits de tous »*  
Marbeau

### Les limites de ma liberté d'expression...

La liberté d'expression est un droit fondamental, mais quelles en sont les limites ?? Lors de la **révolution française**, cette question fut débattue par l'Assemblée nationale sur la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui était composée de deux groupes qui s'opposaient en son sein* : ceux qui voulaient que la liberté d'expression soit limitée et définie par la loi, représentés par **Sieyès**, et ceux qui estimaient que cette liberté devait être indéfinie et illimitée, représenté par Robespierre et Marat, qui pensait que : *"La liberté de tout dire n'a d'ennemis que ceux qui veulent se réserver la liberté de tout faire. Quand il est permis de tout dire, la vérité parle d'elle-même et son triomphe est assuré."* Malheureusement c'est le groupe de Sieyès qui remporta la lutte car l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen garantit la liberté de parler, d'écrire et d'imprimer librement, mais en définit aussi les limites: *"sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les*

*cas déterminés par la loi."* Il s'agit de l'idée que la liberté de chacun doit s'arrêter là où commence celle des autres. En effet, la liberté de tout dire et dans n'importe quelle situation pourrait restreindre la liberté d'autrui, en lui infligeant des dommages directs ou indirects : *"L'exercice de ces libertés...peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi..."*

En 1966, l'ONU précise dans l'article 19§3 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques que *L'exercice des libertés...peut... être soumis à certaines restrictions...expressément fixées par la loi."*



En conclusion, la liberté d'expression est soumise à certains devoirs et responsabilités par rapport aux autres. Il est donc nécessaire pour le bien-être d'autrui de l'encadrer par une gestion judiciaire.

Sources:

<http://barthes.ens.fr/scpo/Presentations99-00/Bjorstad/index.html>

<http://www.alertelaicite.org/public/Images/zip-bouchecouseupm.jpg>

# Liberté d'expression en actions

## Liberté d'expression en actions

### Partager le même espace: pas facile?

« J'habite depuis plus de quinze ans dans une résidence qui à l'époque, n'était habitée que par des belges. Lors de mon emménagement, une pétition avait été envoyée à l'administration communale pour empêcher les étrangers d'y habiter. Le bourgmestre a alors rappelé qu'on vivait en **démocratie et que chacun était libre d'habiter où bon lui semblait.**

**Je me suis dit alors:** « Pourquoi une pétition contre ma venue dans ce logement? » *Quelques temps plus tard, j'ai eu l'occasion de parler de cette pétition avec quelques voisins et*

*j'ai compris que c'est par peur de la saleté, du bruit, de l'inconnu qu'ils l'avaient signée. On s'est dès lors mis d'accord sur un point: « la saleté, le bruit, les violences n'ont pas de nationalité ». Tout cela n'a rien à voir avec l'origine ou la nationalité: c'est juste une histoire d'éducation! Alors aujourd'hui, je profite de cet article pour vous dire: « C'est injuste de croire que si un étranger a volé, tous les étrangers sont des voleurs »! La liberté d'expression est un droit fondamental mais il faut avoir l'esprit ouvert et ne pas avoir de préjugés. Aujourd'hui, je suis heureuse de vivre en Belgique et de profiter de cette liberté d'expression que je n'ai pas dans mon*

*Je pense pour conclure qu'il y a toujours moyen de se parler, de se comprendre en respectant les opinions de chacun. Malheureusement, beaucoup de personnes ont des préjugés qui peuvent aboutir au racisme. Bien souvent les jugements viennent d'une mauvaise connaissance de l'autre qui est considéré comme « différent » et qui fait peur.*

*Alors faisons tous un petit effort afin de mieux nous connaître et essayer de comprendre l'autre au lieu de le juger trop vite. ».*

N.C

### Si j'étais Beyonce...

Tout le monde parle de liberté d'expression mais pour moi qui suis étrangère c'est difficile de comprendre ce que c'est exactement.

Comme tous les jeunes de mon âge, j'ai une chanteuse favorite: « BEYONCE ».

Je trouve que c'est une belle fille, sexy, élégante. J'adore la façon dont elle s'habille. Elle a toujours des vêtements assez courts et colorés. J'aime la voir sur scène avec des robes pailletées. Je dis : « j'aime la

voir sur scène » mais en réalité je dois vous dire que je ne l'ai jamais vue même à la télévision. Mon père n'aime pas ce genre de fille et m'interdit de regarder la télévision. Des fois j'ai bien envie de lui dire: « **Mais PAPA!** » mais chez nous, cela ne se dit pas. Quand papa dit quelque chose: il faut l'écouter. Je suis d'accord sur la liberté d'expression mais : « **Allez le dire à ma famille : eux, ils ne savent pas ce que**

**c'est...** ». J'aime BEYONCE c'est mon droit! Mais quant à m'habiller comme elle, même si son style me plaît, cela n'est pas demain la veille. Chez nous on est libre de s'exprimer quand c'est pour exprimer ce que papa attend de nous!

Et puis sincèrement, si je m'habillais comme elle, à votre avis, qu'en penseraient les autres personnes de ma communauté?

D.K



### La mémoire qui s'effiloche...

Je suis des cours de français au **SIMA asbl** (rue Brialmont 21-1210 Bruxelles). Le **21 septembre 2007**, j'ai été un peu surpris car on y organisait une conférence de presse pour l'organisation d'un **café interculturel & intergénérationnel** avec des personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer**. Je ne savais pas ce que c'était cette maladie. Imaginez un de vos proches qui perd la mémoire qui oublie sa famille, qui oublie son nom ou ce qu'il vient de faire il y a une

minute! Imaginez la souffrance dans laquelle se trouve la famille ! Une question m'est venue alors à l'esprit : « **Comment exercent-ils leur liberté d'expression** »? La maladie est souvent un sujet tabou, on a honte de nos proches malades. Mais n'oublions pas qu'ils n'ont plus le moyen de crier au **secours** et que seule la famille peut le faire à leur place.

Quelque soit la maladie, des membres de ces familles se

sont constitués en comité, en ligue, afin de faire valoir les droits de leurs proches malades. **La liberté d'expression passe aussi par la solidarité et la compréhension de la maladie.** Ensemble on est plus fort que tout seul...

L.D

*J'ai trop le désir  
qu'on respecte ma  
liberté pour ne pas  
respecter celle des  
autres »;*

Françoise Sagan

# Coup d'œil sur l'actualité

## Coup d'œil sur l'actualité

### Egalité Hommes-Femmes: ça vous parle?

On a le droit de dire  
du mal des femmes, on  
a pas le droit de dire  
du mal d'une Femme »

Alexandre Dumas

Ce dimanche, je regardais la télévision francophone et je fus étonné d'apprendre que le **25 novembre** était la **Journée internationale contre les violences faites aux femmes**. Dans certaines cultures, on peut s'apercevoir qu'il y a encore du **progrès à faire pour arriver à l'égalité Homme-Femme**. Cette lutte reste un combat de tous les jours. En effet, des millions de femmes sont victimes de violences de par le monde : **violences sexuelles, verbales, physiques, etc...** Je me suis dis dès lors que dans le cadre du journal « **La liberté d'expression comme valeur européenne** », il serait intéressant de voir si **on est tous égaux face à cette liberté d'expression**. Comment faire valoir cette liberté d'expression quand on est une femme ? Comment oser avouer à d'autres qu'on a été battues, violées, menacées ? Comment faire disparaître ce sentiment d'infériorité dans lequel on nous replonge constamment ?

Je fus très surpris de voir que La Belgique avait mis les femmes à l'honneur ce dimanche au travers de rassemblements et de gestes de solidarité. Ensemble, on est plus fort que toute seule. Il est important de dénoncer de telles violences de part le monde et de refuser que cela se reproduise. A cette occasion, **une vaste campagne « du ruban blanc »** fut initiée par des hommes afin de lutter contre la violence faite aux femmes. Par ce geste, **ils montrent leur volonté de ne jamais faire subir de violences à une femme. De même, ils s'engagent à dénoncer tout acte de violence fait aux femmes commis par d'autres hommes. En Belgique, la violence faite à la femme au sein d'un couple était considéré jusque peu comme faisant parti de la vie privée**. Mais quelle vie pour ces femmes ? Ce n'est qu'en 2004 que le parquet de Liège a décidé que les faits de violence conjugale font l'objet

d'un procès-verbal à l'intention du parquet qui mettra en œuvre les mesures adéquates: depuis la médiation pénale jusqu'à la délivrance d'un mandat d'arrêt dans les cas les plus graves. *Comment imaginer que dans un pays démocratique comme la Belgique une telle situation puisse arriver ? Imaginez-vous donc ce qui se passe dans le monde dans des sociétés non-démocratiques !* Cela fait froid dans le dos. Certaines personnes diront, j'en suis sûr : **« Mais qu'est-ce qu'elles veulent celles-là »?** Je vous répondrai tout simplement : **« solidarité, autonomie, égalité et dignité ».**

Le combat est toujours à mener et ce, sur tous les fronts pour ces femmes.

**A quand donc l'égalité Homme -Femme dans tous les secteurs ?**

### Est-ce que quelqu'un m'entend?

**Mercredi 19 septembre 2007, on pouvait lire dans la presse qu'une dizaine de sans-papiers avait entamé une grève de la faim dans un local d'Evere mis à leur disposition par la commune de Saint-Josse, au Stade communal Georges Pêtre...**

Les grévistes de la faim étaient essentiellement des personnes du Maghreb qui voulaient réclamer la régularisation des sans-papiers. Certaines personnes ayant même déclaré : "Nous n'avons pas le choix. **Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout.** ». Dans un pays comme la Belgique, il revient à se demander

si « La liberté d'expression » est un droit du **citoyen ou un droit fondamental de l'Homme** ? Certains d'entre vous diront que cela revient à la même chose ! Mais moi, je n'en suis pas si sûr... Dans ce cas bien précis, nous sommes confrontés à la problématique d'individus qui n'ont **pas de reconnaissance administrative officielle** ! Et donc pas de poids pour valoir leur liberté d'expression puisqu'on ne les reconnaît pas en tant que citoyens belges à part entière. Le seul moyen s'offrant à eux pour se faire entendre est **« la grève de la faim »...**

C'est donc la preuve que **nous ne sommes pas tous égaux devant la liberté**

d'expression...

De plus, à l'heure où le pouvoir d'achat diminue, le pétrole et l'électricité augmentent, **La Belgique est toujours sans gouvernement fédéral...** *Faudra-t-il que chaque citoyen fasse « la grève de la faim » pour que l'on veuille bien s'occuper de leur situation ?* Alors qu'au niveau politique on n'arrive pas à se mettre d'accord pour un gouvernement, les citoyens, eux, se mobilisent pour une **Belgique unie** ; un autre moyen de faire entendre leur voix...

**Mais y-t'il quelqu'un pour les entendre ?**

L.D



# Parole aux citoyens

## Parole aux citoyens

### Femme et libre de faire ce que je veux!

« En Macédoine, je ne pouvais pas m'habiller comme je voulais à cause de la guerre. Je ne pouvais pas sortir librement de chez moi pour aller au magasin par exemple. De plus, les magasins n'étaient pas comme en Belgique: ils étaient plus petits, on n'y trouvait pas autant de choses qu'ici. Parfois même il fallait faire la file pendant des heures pour enfin de compte n'avoir presque rien à se mettre sous la dent. Quand j'étais jeune, je ne pouvais pas aller à l'école quand je le voulais parce que mes parents ne me laissaient tout simplement pas sortir. On ne pouvait pas choisir de travailler librement; chez nous, il faut écouter ce que veulent nos parents, on doit leur obéir! De plus, en ville,

c'était difficile de trouver du travail, donc la plupart des jeunes filles travaillaient avec leurs parents dans les champs: on récoltait du tabac, des tomates, des choux.

Mais maintenant que je suis en Belgique, je peux faire ce que je veux: je peux chercher une formation, chercher un emploi dans le secteur qui me plaît, m'habiller comme je veux!

La Belgique m'a apporté et m'apporte beaucoup au quotidien.

**Ici, je peux dire que je suis indépendante et j'ai le choix de pouvoir devenir quelqu'un.**

Bien sûr, apprendre le français n'est pas facile mais cela est nécessaire pour m'ouvrir des portes vers le monde de la for-

mation professionnelle et du travail. Certes, je suis d'origine turque, mais mon pays: c'est la Belgique. C'est elle qui chaque jour me permet de faire **un pas plus loin vers l'autonomie**. Ce n'est pas facile tous les jours mais je sais ce que je veux et je sais où je veux aller dans la vie.

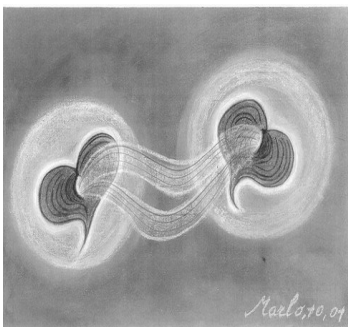
Si j'étais restée là-bas en Macédoine, je serais toujours en train de planter les choux à la mode de chez nous sans m'interroger sur ma propre condition de femme. Ici, je suis libre de penser, de parler et surtout d'agir. Alors merci à toi Belgique de m'avoir accueilli et de m'avoir donné ce que je n'aurais jamais eu en Macédoine. »

N.C



mcsinfo.u-strasbg.fr

### Liberté d'expression sous surveillance?



« Quand j'étais jeune fille, j'habitais à Bruxelles avec mes parents... Je peux dire maintenant, avec le recul suffisant, que je n'avais pas de liberté. C'était difficile pour moi: **je ne pouvais pas parler à un copain par exemple**. Quand je sortais en -dehors de la maison, je **devais être accompagnée par l'un de mes parents**. Quand je partais à l'école, ma mère me conduisait jusque la porte de l'école et m'y attendait en fin de journée.

Mais tout a changé avec le mariage: j'ai quitté la maison, j'ai épousé un homme de

même origine que moi. Aujourd'hui, je peux dire que je suis un peu plus libre qu'avant: je peux aller au magasin seule par exemple, je peux sortir voir des amies.

La vie est plus facile pour moi! Mon mari me laisse faire ce que je veux: il ne m'a jamais rien interdit... Il m'écoute, me comprend!

Il a confiance en moi: il sait bien que je l'aime et que je ne ferai rien qui puisse le blesser ou lui faire perdre la face. Entre nous, il y a une grande complicité! **La liberté d'expression ça passe aussi par l'écoute l'un de l'autre...** ».

S.Z

# Le saviez-vous? Le saviez-vous?

Dans le cadre de cette rubrique, les citoyens qui ont travaillé sur ce journal, ont voulu présenter des personnes clés qui, pour eux, sont des pionniers de la liberté d'expression comme valeur favorisant la Paix... Mais les connaissez-vous vraiment?



**Ingrid Betancourt** grandit entre Bogota et Paris, où son père est ambassadeur de Colombie à l'Unesco. Après de brillantes études en sciences politiques à Paris, elle épouse un diplomate français. De retour en **Colombie**, elle est engagée au ministère des Finances à l'âge de vingt-neuf ans. Députée et sénateur, elle lutte contre la corruption et le trafic de cocaïne qui dévastent ce pays miné par plus de quarante ans de guerre civile, et dénonce les dirigeants compromis avec la mafia. Le projet de cette femme politique déterminée et courageuse : assainir le pays le plus corrompu d'Amérique latine. En 1998, elle crée son parti, Oxygeno. Candidate écologiste aux élections présidentielles, Ingrid Betancourt est enlevée par les FARC - forces armées révolutionnaires de Colombie - principale guérilla de Colombie avec plus de 17.000 hommes, inscrite par l'Union européenne et les Etats-Unis sur la liste des organisations terroristes, sur une route au sud de Bogota, le 23 février 2002. Depuis, le monde entier se mobilise pour obtenir sa libération.



**Nelson Mandela** est un ancien président de l'**Afrique du Sud**, il fut l'un des dirigeants de la lutte contre l'apartheid. En 1993, il reçoit avec le président sud-africain de l'époque, Frederik Willem de Klerk, le Prix Nobel de la paix pour leurs actions en faveur de la fin de l'apartheid et l'établissement de la démocratie dans le pays. Suite à ce combat et à celui qu'il mène actuellement contre le Sida, c'est une personnalité écoutée, particulièrement en Afrique.



**Mohandas Karamchand Gandhi** était un dirigeant politique, guide spirituel important de l'**Inde** et du mouvement pour l'indépendance de ce pays. Il est connu et appelé en Inde et dans le monde comme **Mahatma Gandhi** (du sanskrit, *Mahatma: grande âme*). Il a été un pionnier et un *théoricien du satyagraha, la résistance à l'oppression à l'aide de la désobéissance civile de masse, le tout fondé sur l'ahimsa (totale non-violence), qui a mené l'Inde à l'indépendance*. Gandhi a inspiré de nombreux **mouvements de libérations** et de droits civiques autour du monde et de nombreuses autres personnalités comme *Albert Schweitzer, Martin Luther King, Steve Biko, le dalaï lama et Aung San Suu Kyi*. Ses critiques importantes envers la modernité occidentale, les formes d'autorité et d'oppression (dont l'Etat), lui valurent aussi la réputation de critique du développement dont les idées ont influencé beaucoup de penseurs politiques.

## ***Agnes Gonxha Bejaxhiu : la connaissez-vous?***

Née à **Skopje en Yougoslavie** le **26 août 1914**, elle est la **dernière d'une famille albanaise de 3 enfants**. Alors qu'elle est âgée de 9 ans son père meurt. Sa mère fonde une petite entreprise familiale pour subvenir aux besoins de sa famille. A 18 ans elle veut devenir **missionnaire**. Après quelques mois de formation à Dublin, elle est envoyée en Inde où elle arrive en janvier 1929. A Darjeeling, elle prononce ses premiers vœux et



choisit comme nom **Teresa**. De 1929 à 1946 elle enseigne au collège Sainte-Marie de Calcutta avant d'en devenir la directrice. Frappée par la misère extrême des habitants des "**slums**", elle décide de se consacrer aux **bidonvilles**. En 1947 elle prend la nationalité indienne et crée la première école dans les quartiers populaires de Calcutta.

*Cette immigrée c'est mère Theresa ...*

*Par mon sang, je suis albanaise. Par ma nationalité, indienne. Par ma foi, je suis une religieuse catholique. Pour ce qui est de mon appel, j'appartiens au monde. Pour ce qui est de mon cœur, j'appartiens entièrement au Cœur de Jésus."*

Mère Theresa de Calcutta

# Le saviez-vous? Le saviez-vous?

## NAZIM HIKMET : Espoir, Amour et Liberté

**Nâzim HIKMET** est né le 21 novembre 1901 à Salonique mais fut déclaré né le 15 janvier 1902. Enfant, il fut bercé par la poésie de son grand-père Nâzim Pacha, un haut fonctionnaire ottoman, et par sa mère, Djélilé, artiste férue de culture française. C'est un poète turc, puis citoyen polonais longtemps exilé à l'étranger pour avoir été membre du Parti communiste Turc.

*Révolté par l'occupation d'Istanbul par les puissances alliées après la première guerre mondiale, exalté par la lutte des paysans turcs pour l'indépendance, et enthousiasmé par la révolution d'Octobre*, il a tout juste vingt ans quand il part à Moscou, en 1922. Là-bas, il fait la rencontre de Maïakovski et des futuristes russes, dont l'influence bouleverse sa poésie, et travaille avec Meyerhold. **Communiste** parce qu'il aime tout, passionnément: **la liberté, son pays, son peuple et ses femmes, il devient le génie en exil de l'avant-**

**garde turque**. De retour en Turquie, il est condamné en 1938 à vingt-huit ans d'emprisonnement, car il a publié, en 1936, un éloge de la révolte, *L'Épopée de Sheik Bedrettin*, ou le combat d'un paysan contre les forces de l'Empire ottoman. Il est libéré en 1949 grâce à l'action d'un comité international de soutien, formé à Paris par ses camarades Jean-Paul Sartre, Pablo Picasso et Paul Robeson. C'est avec ce dernier et Pablo Neruda qu'il partage en 1950 le **Prix mondial de la paix**. *In absentia*, car Hikmet, affaibli par une longue grève de la faim ainsi que de graves problèmes cardiaques, ne peut se déplacer à Varsovie, où la cérémonie a lieu.

**« Une bien triste liberté »**  
Hikmet est constamment surveillé. Il échappe miraculeusement à deux tentatives de meurtre, mais ne parvient pas à être exempté du service militaire, qu'on lui demande d'effectuer à cinquante ans. **C'est la guerre froide, et il milite contre la prolifération de l'armement nucléaire**. Que faire si ce n'est fuir, se réfugier en

Union soviétique, laissant femme et enfants ?

**Devenu membre très actif du Conseil mondial de la paix, le poète chante l'Internationale**, mais ne tait pas son rejet du stalinisme. Le « communiste romantique » célèbre la lutte, synonyme de vie, une liberté que ronge, selon lui, l'autorité. Citoyen polonais suite à la perte, immense, de la nationalité turque, il voyage partout, pour tromper l'exil. En Europe, en Afrique et en Amérique du Sud seulement, car les États-Unis lui refusent un visa.

Nâzim Hikmet meurt à Moscou en 1963. Son cœur a cessé de battre la mesure de la perte, mais le vent souffle toujours entre les arbres doux d'Anatolie, sur les visages de ses femmes, qu'il a aimées aussi fort que le monde.

A.T

Source: <http://www.bleublancurc.com/TurcsconnusFR/>  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Naz%C4%B1m\\_Hikmet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Naz%C4%B1m_Hikmet)



« Je suis né en  
1902 .

*Je ne suis jamais  
revenu sur le lieu  
de ma naissance.  
Je n'aime pas me  
retourner »*

Nazim Hikmet

## Paul- Henri Spaak: un des pères de l'Europe?

**Paul-Henri Spaak** est né à **Schaerbeek le 25 janvier 1899**. Avocat au barreau de Bruxelles, il devint adjoint du cabinet du ministre du travail en 1925 et **député socialiste de l'arrondissement de Bruxelles** à la Chambre des représentants en 1932. Du 15 mai 1938 au 9 février 1939, il fut même **premier ministre**. **Au niveau International**, il occupe d'importantes fonctions: **président de l'ONU en 1946, président de l'assemblée parlementaire de la CECA de 1952 à 1954 et**

**secrétaire de l'OTAN de 1957 à 1961**.

Figure dominante du Parti Socialiste, il est **contre le retour du Roi Léopold III**.

**Grand défenseur** des traités du **BENELUX**, de l'**OTAN**, du **Conseil de l'Europe**, de la **CECA** (communauté européenne du charbon & de l'acier), de la **CEE** et de l'**EURATOM** (communauté européenne de l'énergie atomique). Il joua un rôle déterminant dans la relance de l'Intégration de l'Europe à

la conférence de **Messine en 1955**.

Grâce à sa volonté et son engagement dans la construction européenne, Paul-Henri Spaak est considéré comme l'un des « **Pères de l'Europe** ».

**A l'heure actuelle, une aile du parlement européen à Bruxelles porte son nom...**

L.R



Source : [http://linea.cafebabel.com/public/linea/album%20d%20famiglia/spaak\\_m.jpg](http://linea.cafebabel.com/public/linea/album%20d%20famiglia/spaak_m.jpg)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul-Henri\\_Spaak](http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul-Henri_Spaak)

# Point de vue Point de vue

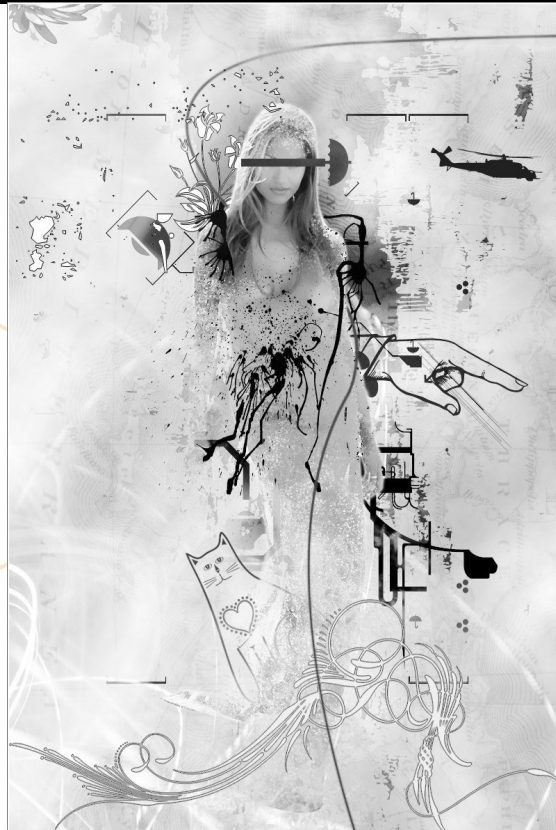


## La liberté d'expression, mais pas à n'importe quel prix!

**Bruxelles** est depuis toujours la **capitale de l'Europe** par excellence et de plus en plus de **manifestations** y voient le jour. La plupart d'ailleurs se passent dans une **ambiance pacifique**.

Pour conclure ce petit journal, l'ensemble des personnes qui l'ont réalisé se sont mis d'accord pour dire: « **La liberté d'Expression: OUI, mais pas à n'importe quel prix!** ».

Il y a peu un regroupement de jeunes ont pris « en otage » des enfants, des femmes, avec des actes d'une



telle violence que nous ne pouvons que condamner ce qui s'est passé et la manière dont cela s'est fait. **On a le droit de dire qu'on est pas d'accord** avec ce qui se passe au niveau International mais cette liberté d'expression doit passer **par des actes pacifiques**.

Chacun d'entre nous a le **droit d'avoir sa propre opinion** et nous devons accepter que **certaines personnes ne sont pas d'accord avec ce que nous pensons**.

*C'est ça la liberté  
d'expression...*

*Les stagiaires*

Un grand merci à l'équipe de rédaction:

Walid, Lindita, Rhimou, Riza, Mirela, Drita, Deniz, Roberto, Aydin, Mehmet, Kamil, Taner, Safete, Nesime, Selma, Gulsen, Hazel, Laurent, Mulenga, Elisabeth, Kisoukia,

Merci d'avoir lu ces quelques lignes!  
Merci d'avoir lu ces quelques lignes!